

# Com' Infos

# Le journal de la commune de MARTOT



N° 83



AVRIL  
2022

# COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

*Flavien BARBIER*

*Thierry VALES*

*Daniel CLOUSIER*

*Agnès LARGEAU*

*Jean Paul COMBES*

*Pascal TASSERY*

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

## SOMMAIRE

Pages	Rubriques
3 à 6	Au conseil
7 à 16	On en parle
17-18	A la rencontre de Lucie
19 - 20	Amicale Echos
21	Au programme
22	ça s'est passé à Martot
23 - 24	Infos de l'école
25 - 27	Un peu d'Histoire
28 - 29	Net Infos

Pages	Rubriques
30 - 33	Seine-Eure Agglo
34 - 35	Le saviez-vous ?
36 et 37	Jeux
38	Jeu concours
39	Chez la voisine
40	Quelques bons mots-
41 42	Pub-Infos
43 - 44	Trimestre en photos
46	Mémo Pratique

# AU CONSEIL

Rappel : le contenu intégral des délibérations est à retrouver sur [martot.fr](http://martot.fr)

**Compte-rendu du 1er mars 2022**

## **SIEGE : remplacement de 16 mâts d'éclairage public résidence Saint Aignan et résidence la Roselière**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal d'électricité et du gaz de l'Eure envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'éclairage public.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

en section d'investissement: **5 000.00 €**

en section de fonctionnement: **0.00 €**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,

L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP).

## **QUESTIONS DIVERSES**

Madame Sabine STEENSTRUP demande s'il serait possible de réaliser un marquage au sol pour une voie partagée vélo/voiture. Des démarches vont être faites auprès de la CASE afin de voir les possibilités, ces travaux sont à la charge de la CASE.

Elle demande également à ce que le panier de basket soit remis en place sur le terrain sportif. Monsieur Fabrice AUTECHAUD s'en charge.

Monsieur Daniel CLOUSIER demande ce qu'il en est du projet de vidéosurveillance de la commune. Monsieur le Maire lui répond que l'installation de caméras de surveillance est très coûteuse tant au niveau de l'investissement qu'au niveau du fonctionnement et les subventions de l'état sont très minimes. De plus, lors de l'installation des caméras de surveillance les communes doivent consulter la gendarmerie qui leur impose les lieux où poser ces caméras. Il vaut mieux attendre le déploiement de la fibre pour mettre en œuvre une nouvelle étude et voir si les coûts d'installation sont moins élevés qu'actuellement.

Madame Franca DROUET demande à ce que le problème de la circulation sur la rue de Saint Pierre soit réétudié. La commission sécurité voirie se réunira pour évoquer les solutions qui peuvent être mises en place.

Elle souhaiterait aussi que des zébras jaunes soient matérialisés devant les distributeurs de légumes rue de la Mairie et sur de Saint Pierre afin que les véhicules ne se garent pas juste devant les distributeurs, ce qui gêne la circulation des véhicules.

# AU CONSEIL

Madame Stéphanie TASSERY demande à ce que les trottoirs se trouvant le long du parc du château, rue de la Mairie soient rénovés.

## BUDGETS

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

**CCAS** : Dépenses : 17 337.73 € Recettes : 18 000.84 € .

Solde à reporter au Budget primitif 2022 : **663.11€**

**LOTISSEMENT** Dépenses : 243 859 € Recettes 260 179.73 dont 80 339.73 de résultats reportés .

Solde à reporter au budget 2022 : **16 320.73 €**

**COMMUNE Fonctionnement** : Dépenses : 370 017.93 € Recettes : 391 972.99 €  
**Investissement** : Dépenses : 126 363.64 € Recettes : 176 155.52 €

**Solde à reporter au budget primitif 2022 : Fonctionnement: 21 955.06 €**

**Solde à reporter au budget primitif 2022 : Investissement = 49 791.88 €**

Compte-rendu du 29 mars 2022

### BUDGETS PRIMITIFS 2022

**CCAS : Dépenses prévues : 18 663.11 €** (repas et colis des anciens, bons « combustibles » et secours divers)

**LOTISSEMENT : Fonctionnement : 341 179 € Investissement : 319 099.73 €** , dont un emprunt de 60 000€

**COMMUNE : Fonctionnement : 409 771.86 € Investissement : 126 464.47 €**

### AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Maire propose aux conseillers d'augmenter les taux communaux pour l'année 2022.

Les nouveaux taux d'imposition pour 2022 passeront donc à:

Pour la taxe foncière (bâti) de 32.76 % à 33.35 % (taux départemental 47.83% - taux national 37.72 % )

Pour la taxe foncière (non bâti) de 33.10 % à 33.70 %. (taux départemental 51.22% - taux national 50.14%)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ces nouveaux taux avec 12 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre.

# AU CONSEIL

## PRINCIPALES DÉPENSES D' INVESTISSEMENTS 2022

Le 29 mars, le conseil municipal de Martot a voté le budget 2022. Nous vous communiquons les investissements prévus cette année. Ceux-ci permettront une vie plus facile pour les habitants.

**Mairie** : 5 050 euros pour l'éclairage parking salle communale, un nouveau matériel informatique.

**Salle Communale** : 15 500 euros pour détection incendie, défibrillateurs, débit d'air.

**Ecole** : 13 000 euros pour remplacement ordinateurs, amélioration jeux extérieurs.

**Eglise** : 4 000 euros pour rénovation local du char funéraire

**Voirie** : 5 000 euros pour l'éclairage public (St Aignan et La Roselière)

**Cimetière** : 18 200 euros pour aménagement des allées et le relèvement des tombes.

**Versement au budget lotissement** : 25 000 Euros

**Remboursement Syndicat d'électricité** : 4 500 Euros

**Réserve (Dépenses imprévues )** : 6 500 Euros

**Acquisition Terrains** : 9 000 Euros

**Poteau incendie** : 1 000 Euros

Si vous souhaitez plus de renseignements, pour pouvez vous adresser à la mairie auprès du Maire ou de ses adjoints et aussi auprès de vos élus qui sont vos représentants.

# AU CONSEIL

## **PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE**

### **Le Conseil Municipal**

**Décide** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de Gestion de l'Eure va engager en 2022.

**De prendre acte** que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin, le cas échéant, de prendre une décision de signer la convention de participation proposée par le Centre de Gestion de l'Eure à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**D'autoriser** Le Maire à procéder à toutes formalités afférentes.

## **Convention de partenariat relative au projet photovoltaïque sur la commune de Martot**

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers que le conseil municipal de Martot a accepté l'implantation d'un projet de panneaux photovoltaïques sur sa commune.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE) de s'engager dans une politique volontariste de Transition Energétique, Ecologique et Solidaire.

La commune de Martot et la CASE souhaite intégrer le Syndical Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure à ce projet afin de coopérer à l'émergence de ce projet.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention de participation relative au projet photovoltaïque sur la commune de Martot avec le SIEGE et la CASE. Cette convention vise notamment à :

- définir les modalités de réalisations opérationnelles et financières entre les parties pour garantir le bon développement du projet sur le territoire de l'EPCI ;
- prévoir la création d'un comité de pilotage du projet, pilote de la démarche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

# ON EN PARLE

## Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à  
Léo BEGIC LABIFFE né le 7 février 2022  
à Saint Aubin lès Elbeuf  
Félicitations aux parents  
domiciliés rue du Parc

Nous souhaitons la bienvenue à  
Arthur PICARD né le 24 février 2022  
à Saint Aubin lès Elbeuf  
Félicitations aux parents  
domiciliés rue de la mairie



Stéphanie Leroy et  
Benoît Poittevin  
ont conclu un PACS  
officialisé en mairie  
le 16 avril 2022  
Meilleurs vœux de  
bonheur aux  
nouveaux pacsés.

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

<u>1er TOUR</u> :	Inscrits :	368	votants :	286	Exprimés :	281					
Arthaud :	1	Roussel :	3	Macron :	94	Lassalle :	9	Le Pen :	85	Zemmour :	11
Mélenchon :	43	Hidalgo :	4	Jadot :	5	Pécresse :	13	Poutou :	2		
Dupont Aignan :	11										
<u>2ème TOUR</u> :	Inscrits :	369	votants :	290	Exprimés :	272					
Macron :	159	Le Pen :	113								

Pour être régulièrement au courant des  
actualités martotaises :

**[www. Martot.fr](http://www.Martot.fr) + Facebook**

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Elles auront lieu les 12 et 19 juin

# ON EN PARLE

## FÊTE ECOLE

La fête de fin d'année doit avoir lieu fin juin. Les enfants présenteront chants danses et sketches. Des informations vous seront transmises ultérieurement pour préciser le jour et la date

## SPECTACLES « LES EMBARQUÉS EN ESCALES »

L'Agglo propose des spectacles en extérieur dans 11 communes de l'agglomération, 11 escales, avant l'événement final sur la base de loisirs de Léry-Poses (« Les Embarqués ») le 18 Juin 2022. Les escales auront lieu entre le 10 et le 17 juin. **L' escale de Martot aura lieu le samedi 11 Juin, en début d'après-midi dans le parc du château** avec un spectacle des Wood Sisters : The Attic Family, l'histoire d'une famille anglaise qui n'est pas sans évoquer l'univers de la famille Adams ; à l'instar de leurs illustres prédécesseurs, ils font beaucoup plus rire que peur dans ce spectacle familial burlesque. La compagnie propose des ateliers de sensibilisation en amont . Des précisions vous seront apportées ultérieurement.

## BRANCHE & CINÉ :

**Le festival de cinéma en plein air revient du 7 au 9 juillet 2022**

Détails en page Agglo Seine Eure (page 32)

**SALON DE L'HABITAT ET DE L'IMMOBILIER 30/04-01/05**

Détails en page Agglo Seine Eure (page 33)

## CHASSE AUX ŒUFS DANS LE PARC DU CHÂTEAU

Elle a dû être reportée et se tiendra le samedi 30 avril 14h30



### BOOK – TROC

### NOUVEAUX HORAIRES

Françoise vous accueille les mardis  
(en remplacement des mercredis) des

semaines paires entre 18h et 19h00 à la bibliothèque située  
dans l'ancien logement de l'école.

Les prêts sont gratuits ; le principe est simple : vous venez avec un livre, vous repartez avec un autre.

N'oubliez pas:

DES LIVRES À  
VOTRE

DISPOSITION

GRATUITEMENT

DANS LA BOÎTE AUX

LIVRES SITUÉE

PLACE DE LA MAIRIE



# ON EN PARLE

## ATELIERS COMPOSTAGE

*Quels déchets se compostent ?*

*Comment utiliser et entretenir votre composteur ?*

Ces ateliers sont ouverts à tous les habitants de l'Agglomération Seine-Eure.

Ils se tiendront au **Pôle d'agriculture biologique des Hauts –Prés**, 1 voie des vendaises 27100 Val de Reuil  
**les samedis 7 mai, 4 juin et 10 septembre 2022 de 10h à 12 h**

**Inscription obligatoire au 02 76 46 03 43 - [guillaume.bertin@seine-eure.com](mailto:guillaume.bertin@seine-eure.com)**

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Seules certaines mairies sont équipées pour vous délivrer ces pièces d'identité.

Il est nécessaire de faire une pré-demande en ligne (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>). Ce qui permet de gagner du temps lors de la demande que vous ferez dans une mairie équipée du nouveau dispositif (**Nécessité de prendre rendez-vous**).

Vous pouvez vous présenter dans n'importe quelle mairie de France équipée du nouveau dispositif.

Pour information, les mairies les plus proches pour Martot sont :

ELBEUF, LOUVIERS, VAL DE REUIL.

Pour toute information complémentaire : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) ou [service-public.fr](http://service-public.fr)

## *Règles de bon voisinage*

### **Bruit dans les propriétés privées (extrait du règlement départemental)**

1. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que
  - ♦ Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30.
  - ♦ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
  - ♦ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. (période à éviter, à notre avis, dans l'intérêt de tous).
2. Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas source de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

En cas de problèmes avec vos voisins, privilégiez la discussion et ne vous concentrez pas sur le désir de nuire qui ne peut qu'accroître les difficultés et ainsi rendre la vie plus difficile.

# ON EN PARLE

## Nettoyage des rives de l'Eure



L'Agglo Seine-Eure a fait intervenir son service « Rivières et milieux naturels » pour nettoyer les rives de l'Eure



Intervention d'une entreprise dans le parc du château pour des travaux d'élagage et d'abattage de quelques arbres qui n'étaient pas sains ou menaçaient des constructions.

\*\*\*\*

Ci-contre : Broyage des branches

# ON EN PARLE



Les Services de l'Agglomération Seine-Eure procèdent au curage du fossé qui, le long du parc du château, longe la départementale 321



## DÉSAMIANTAGE DE L'ANCIEN HÔPITAL

Les travaux de désamiantage des bâtiments de l'ancien hôpital devant devenir une résidence séniors ont commencé.



Des bénévoles continuent à débarrasser la commune de déchets jetés dans la nature, surtout le long des voies.

Elles rencontrent des gens qui les félicitent de cette initiative qu'ils mènent eux-mêmes dans leur propre commune; ils déplorent ensemble ce genre d'incivilités facteur de nuisances pour tous



# ON EN PARLE

## INFORMATIONS SÉCURITÉ

La commune de Martot est exposée aux risques ci-dessous

- ◆ Inondations
- ◆ Accident industriel (Entreprises E & S chimie et Pharmasynthèse classées SEVESO à Saint Pierre lès Elbeuf
- ◆ Transport de marchandises dangereuses sur la route départementale 321

### EN CAS DE DANGER OU D'ALERTE

- 1) Abritez-vous
- 2) Ecoutez la radio France Bleu Haute Normandie 100.1
- 3) Respectez les consignes

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

\*\*\*\*\*

Pour en savoir plus consultez :

A LA MAIRIE : le Dossier d'Information communal sur les risques majeurs.

SUR INTERNET : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr) - [www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)

### DES ACTIONS POUR L'ÉCOLE

Lors d'une réunion spécifique , en présence des enseignantes et des membres du conseil municipal, le maire a évoqué les problèmes de réduction des effectifs de l'école qui pourraient entraîner la fermeture d'une classe. Il précise qu'il a obtenu l'assurance des services académiques que l'école garderait ses deux classes pour la prochaine année scolaire. Comme le maintien de l'école lui paraît un enjeu important pour le village, et en attente des constructions qui doivent avoir lieu dans 2 lotissements , il lui paraît nécessaire de faire des démarches pour assurer le maintien des deux classes : démarches dans les entreprises et sur les routes en distribuant des notes présentant l'école et appel aux habitants qui ne scolarisent pas leurs enfants dans l'école de leur village .

# ON EN PARLE

## RECRUTEMENTS À LA DIRECTION ENFANCE JEUNESSE DE L'AGGLO SEINE-EURE

La Direction Enfance Jeunesse de l'Agglomération Seine Eure recrute :

Pour ses accueils de loisirs des animateurs saisonniers pour les sessions de vacances

Expérience souhaitée, le diplôme BAFA est un plus

Pour postuler envoyer lettre de motivation et CV à [Recrutement@seine-eure.com](mailto:Recrutement@seine-eure.com)

MESSAGE DE L'AGGLO SEINE-EURE : « Pour que le tri ne serve pas à rien ! »

### POUR QUE VOTRE GESTE DE TRI NE SOIT PAS INUTILE !



\*Au centre de tri, tous les sacs poubelles noirs ou opaques sont écartés pour être incinérés !

Pour que vos emballages soient recyclés,  
ne les emballez pas dans un sac noir.

Nous constatons que certains bacs de tri présentés à la collecte contiennent des sacs poubelles noirs.

Les ordures ménagères souillent le tri, c'est pourquoi au centre de tri ces sacs sont écartés pour être incinérés.

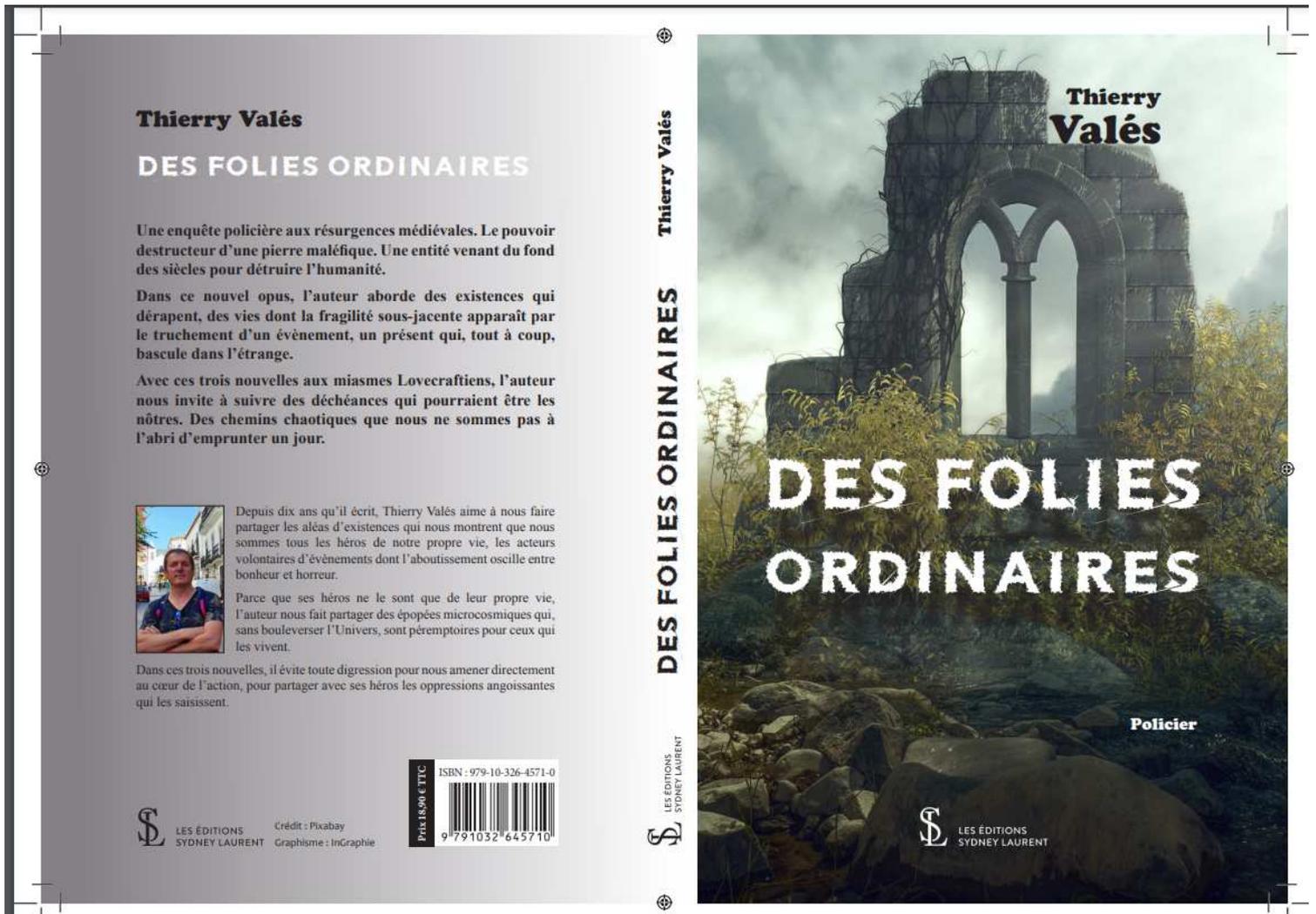
L'autre problème c'est que certains foyers, par commodité pour le stockage ou pour éviter de « salir » leur bac, mettent leurs emballages dans des sacs poubelles noirs. Or au centre de tri : « sac noir (ou opaque) = ordures ménagères ». Résultat l'effort de tri n'aura servi à rien !

Certains foyers scotchent un grand sac noir dans leur bac jaune pour éviter de le salir, c'est aussi problématique, car cela complique le travail des équipiers de collecte lors du vidage et bien souvent le sac tombe dans le camion poubelle.

Nous trouvons aussi de l'électroménager et des objets (tuyau, arrosoir, câble, jouet) dans le bac de tri, comme ce ne sont pas des emballages, ils partent en « refus de tri ». Seuls les emballages seront triés pour être recyclés. Les emballages ce sont : les sachets, les pots de crème, de yaourt, les bidons et bouteilles en métal, plastique ou carton, les barquettes en métal, en plastique, les films (ex : pack d'eau), les capsules etc...

# ON EN PARLE

Nous vous recommandons la lecture de ce livre policier écrit par Thierry Valés membre de l'équipe de la Rédaction du journal, responsable de divers articles, d'interviews et de la page « c'est meilleur chez la voisine ».



Commandable aux éditions Sydney Laurent, Fnac.com, [cultura.com](http://cultura.com), [chapitre.com](http://chapitre.com), Amazon, Decitre en version papier ou numérique.

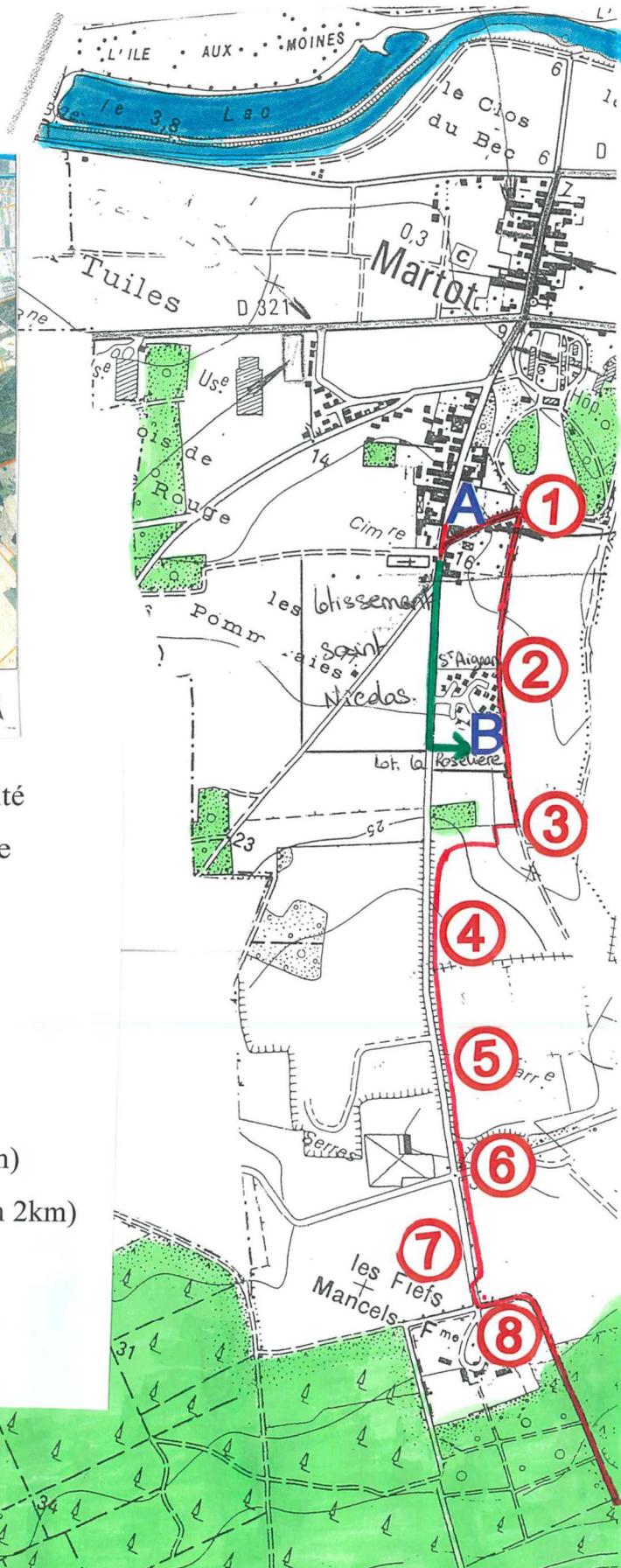
Prix du livre 18 €

# ON EN PARLE

RAPPEL : CHEMIN D'ACCÈS À LA FORÊT DE BORD ( —————> FIEFS)

(RAPPEL POUR PROFITER DE L' ARRIVÉE DES BEAUX JOURS)

COMMUNE DE  
MARTOT (EURE)



Pour une promenade en toute sécurité  
vers la forêt de Bord, profitez de ce

**CHEMIN D'ACCÈS** —————

(parcours fléché prochainement)



2 départs possibles :

- A. Parking de la salle (environ 3km)
- B. Parking de la Roselière (environ 2km)

(Accès —————>)

1 à 8 : Photos le long du parcours  
(Voir ci-contre)

# ON EN PARLE



A—Parking de la salle communale



1. 2. A la fin de la rue du Parc, prendre ce chemin sur la droite



B—Parking de la Roselière



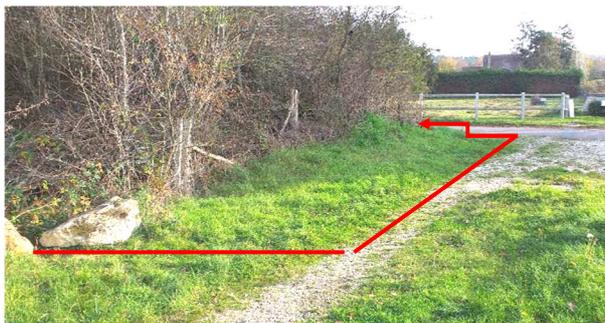
3. 4. Aux pierres prendre à droite le sentier pentu



5. Chemin de long de la V.C. n°1



6. Traverser le chemin vicinal n°2 (route des carrières)



7. A la sortie du chemin suivre le sentier puis reprendre à gauche vers la forêt



8. Longer la clôture

# ON EN PARLE

## A la rencontre de... LUCIE COCAGNE

### Stagiaire S.N.U à la mairie de Martot



Mais d'abord, qu'est ce que le S.N.U ?

Le SERVICE NATIONAL universel s'adresse à tous les jeunes français garçons ou filles entre 15 et 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat entre 16 e 25 ans.

**Nous avons rencontré LUCIE qui en ce moment fait sa mission d'intérêt général à la mairie de Martot.**

• **Comment t'est venue l'idée de faire un S.N.U ?**

• En mars 2021 j'ai eu connaissance du S.N.U. par mon Professeur d'histoire qui m'a fait découvrir ce service ses avantages et son déroulement. Après l'accord de mes parents, je me suis inscrite.

• **Comment s'est passée la première phase ?**

Je suis partie en juin pour la première phase dans un camp de vacances militaire à Palavas les Flots près de Montpellier. Ce premier séjour aurait dû avoir lieu plus près de la Normandie, mais le nombre de postulants normands était trop important pour le nombre de places possibles près de chez moi, donc j'ai été reversée dans un groupe du sud de la France.

Dés le premier jour on m'a remis mon uniforme ( pantalon bleu, Polo, T-shirt et casquette) Nous étions par chambre de 6.

# ON EN PARLE

## A la rencontre de... LUCIE COCAGNE

### **Comment se passait une journée type?**

Nous étions par compagnie de 10 participants et encadrés par 2 tuteurs ( d'une vingtaine d'années)

Pendant les 2 semaines sur place, nous avons fait du sport tous les matins ,l'après midi était plus calme, discussions basées sur des sujets divers, militaires ou autres.

Tous les soirs, après le repas, nous faisons le bilan de la journée et nous parlions de sujets de la vie civique.

Nous pouvions aussi aller nous baigner et visiter Palavas.

A la fin de notre séjour, nous avons fait une longue promenade en bateau.

### **- Quelle était l'ambiance générale?**

L'ambiance générale de ce stage était super bonne; nous avons entre nous une très bonne cohésion, et bien que nous venions de plusieurs régions, nous avons tissé des liens d'amitié forts, qui perdurent.

- **Tu fais maintenant la deuxième phase d'intérêt général en quoi consiste -t-elle ?**
- D'abord, je dois remercier le Maire et le Conseil municipal de Martot d'avoir accepté que je vienne ici faire cette deuxième phase.

J'ai 84 h à faire dans ce cadre.

Je fais , en accord avec les professeurs des écoles, de l'aide auprès des enfants. J'organise des missions de nettoyage en soutien du personnel communal, je participe aux missions qui me sont confiées par la mairie de Martot.

J'ai participé à la préparation des élections présidentielles, cela m'a permis de voir un peu « l'arrière du décor » et de me m'intéresser de plus près à la vie démocratique .

**Merci beaucoup de tous ces renseignements qui donneront peut-être envie à d'autres jeunes de faire comme toi. Nous viendrons de nouveau te rencontrer, en juin, après ces missions pour connaître ton sentiment général sur cette expérience.**

## LOTO du 10 Avril 2022



L'Amicale de Martot a organisé le 10 avril un LOTO, celui-ci était la première activité depuis Février 2020. Le temps a paru très long pour tous les membres, mais c'est avec enthousiasme que chacun a retrouvé ses marques pour que tous les participants soient heureux de ce retour.

Le Président par Délégation a accueilli tous les visiteurs et leur a souhaité un bon après-midi. Il a

présenté la foire à tout qui sera la prochaine activité de l'Amicale.

Si le nombre de participants n'a pas été à la hauteur des attentes des organisateurs, les tirages des différentes séries se sont déroulés dans une très bonne ambiance et ont permis à nombre de personnes de repartir satisfaites de leur après-midi.



Parmi les enfants, Andréa Drouet de Martot (à gauche) a gagné le gros lot et Maëva Dias et Léna Renoult (à droite) toutes deux d'Elbeuf les deux lots suivants. A noter que tous les enfants ont reçu une récompense.

L'amicale remercie les heureux donateurs (S.P.S, Gravity, les maraîchers Martotais) pour leur soutien en offrant de nombreux lots ainsi que les célèbres Lots du terroir et les sacs de Pommes de Terre.

Merci aussi à tous les membres de l'Amicale pour leur aide à l'organisation de cette journée.



Les gagnants des gros lots : De gauche à droite Murielle Barbier de Tostes, (i-robot) Karine Argentin de Saint Pierre lès Elbeuf (téléviseur) Emile Blondel de Thuit Anger (4 entrées à Biotropica et Françoise Pétel de Martot. A l'extrême droite, Jean-Pierre Pernuit de Criquebeuf sur Seine, gagnant du gros lot « outillage » offert par la société Parisienne des sablières.

# *AMICALE ÉCHOS*



**L'AMICALE DE MARTOT**

**ORGANISE LE JEUDI 26 MAI**

**UNE FOIRE À TOUT**

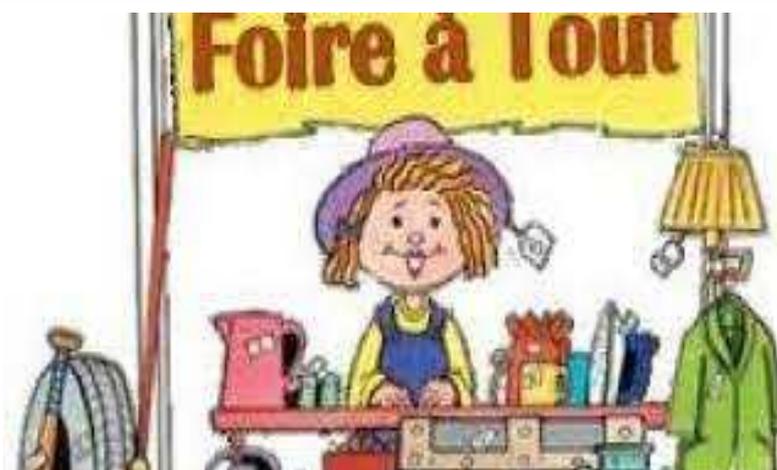
**DANS L'ENCEINTE DU CHÂTEAU DE MARTOT**

**DE 9H à 17H**

**Accueil des exposants dès 5h du matin**

**ATTENTION PAS DE RÉSERVATIONS**

**Installation avec les véhicules au fur et à mesure de leur arrivée**



# AU PROGRAMME

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

### ÉCOLE PRIMAIRE

Pour les inscriptions  
**à l'école de Martot**  
prendre rendez-vous  
en appelant l'école au **02 35 87 10 70** ou  
(accueil des enfants à partir de  
5 ans avant le 1/01/23).  
Se munir du livret de famille  
et du carnet de santé.

### ÉCOLE MATERNELLE

Pour les inscriptions **à l'école maternelle**  
**de Criquebeuf sur Seine,**  
(enfants ayant 3 ans avant le 01/01/2023).  
les parents sont invités à se présenter à la  
**mairie de Martot**  
avant de se rendre à l'école  
de Criquebeuf sur seine

## Don du sang : calendrier 2022

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous  
**à la salle communale de 15h à 19h30**

**Les mercredis 15 juin, 28 septembre et 30 novembre**

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

## Commémoration du 8 mai 45

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 se tiendra au Monument aux morts le  
**dimanche 8 mai 2022 à 10h45.**

Après l'hommage aux Anciens Combattants et aux Victimes de toutes les guerres, le verre de l'amitié sera offert aux participants.

## ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

### OPÉRATION « LE BOUQUET DE L'ESPOIR »



La présidente et le futur président devant le chalet

L'opération « *Le Bouquet de l'Espoir* » du Rotary Club d'Elbeuf existe depuis 1996. Sur notre commune le point de vente est situé, comme d'habitude, dans le petit chalet, sur la place de l'église.

Cette année, Les fonds récoltés vont permettre de lutter contre les maladies orphelines et de développer les méthodes non chimiques pour alléger la souffrance des enfants malades.

### DON DU SANG : GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !



La collecte de sang organisée le 10 février 2022 par l'EFS-Normandie a permis d'accueillir 77 donateurs (dont 2 nouveaux).

**Rappel :** Il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang. Sur 12 mois, les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6.

\*\*\*\*\*

### TOUR DE NORMANDIE



Le peloton rue de la mairie

La 40ème édition du Tour de Normandie cycliste a été remportée par le Breton Mathis Le Berre. A 20 ans, il succède au Norvégien Ole Forfang, vainqueur en 2019. Sur le podium final, on retrouve deux autres français, Thomas Bonnet (Vendée U) et Paul Penhoët (Groupama-FDJ). Jeune coureur amateur de 20 ans, **Mathis Le**

**Berre** a réussi le coup de force de remporter le **Tour de Normandie 2022** en portant le Maillot jaune d'un bout à l'autre de l'épreuve. Son succès final n'a tenu qu'à un fil. **Thomas Bonnet** (Vendée U), 2ème, ne termine qu'à deux secondes du vainqueur. **Paul Penhoët** (Groupama-FDJ), troisième, échoue à six secondes seulement.



# Infos de l'école

## Sport avec Vincent

Avec Vincent animateur sportif de la CASE, la classe des grands fait tous les jeudis du hockey de rue .

Pour pouvoir faire du hockey il faut une crosse, des buts et un palet.

Les règles du jeux sont :

il ne faut pas lever la crosse.

il faut jouer collectif.

il faut respecter les lignes des défenseurs et des attaquants.

Nous avons fait beaucoup de jeux pour apprendre à bien manier la crosse.  
Les 2 derniers cours sont notés sur nos fiches d'évaluations.

## Suite d'un livre

1. Un autre soir, elle voulut voir le désert.

Pour faire pétiller son cœur il l'emmena sans peur aux portes de l'immensité du Sahara.

Ils s' assirent dans le sable pour faire des châteaux formidables.

La fillette rit, rit à en pleurer.

2. Encore un soir, elle voulut voir l'Amazonie.

Pour écouter les oiseaux qui chantent en cœur à l'infini,

Ils passèrent de branches en branches jusqu'à la rivière

la fillette rit, rit à en pleurer

3. Le soir d'après elle voulut voir les cerisiers

sakura en fleurs. Il l'emmena au japon

Elle s'allongea dans le verger tout époustouflée

La fillette rit, rit à en pleurer.

4. Un dernier soir, elle voulut voir le monde et ses couleurs

Il l'emmena alors où le soleil et l' eau se croisent.

Sur ce pont d'or multicolore, elle chercha le bleu de la nuit.

Elle courut, courut le chercher, la fillette rit, elle rit à en pleurer.



## Infos de l'école

### Film « Le kid » avec Charlie Chaplin

La classe des grands est allée voir un ciné-concert à Pont de l'Arche.

C'est un film de, et avec Charlie Chaplin. Le film s'appelle The Kid

Il y avait un orchestre pour faire comme si les personnages parlaient.

C'était un orchestre de chambre d'environ 20 personnes.

Le film était muet, en noir et blanc . C'était un film plein d'émotions



# UN PEU D'HISTOIRE

## CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉGLISE

**Le 22 janvier 1853** une lettre de M. Grandin de l'Eprevier, principal propriétaire et maire de la commune, est adressée au Conseil municipal ; elle concerne le déplacement de l'église à ses frais.

*« De divers actes que j'ai eu l'honneur de vous soumettre et qui sont encore à votre disposition, il résulte que je suis propriétaire de tout le terrain composant l'ancien cimetière de Martot ; aucune réserve n'a été faite pour l'église ; aucun accès n'a été mentionné et de plus l'article 552 du Code Civil m'en donnerait la propriété ; mais ne cherchant pas, quant à présent à user de tous les droits que je puis avoir, je viens vous demander si vous seriez d'accord que je transporte l'église sur un terrain que vous connaissez, situé sur la principale rue du village plus grand et plus rapproché des habitations tant du bout du haut que du bout du bas et où l'église serait plus aisée et d'un accès plus facile, avec une sacristie qui aurait issue sur le dehors. Ce déplacement aurait lieu entièrement à mes frais, m'engageant à remplacer tous les bois et autres matériaux que leur vétusté rendrait incapable de resservir.*

*Une fois le principe adopté, je m'occuperai des moyens de faire exécuter les travaux le plus promptement possible, afin que le moins possible aussi le culte soit interrompu.*

*Je vous prie, messieurs, de vouloir bien prendre une délibération qui fasse connaître votre opinion sur la proposition que je fais.*

*J'ai l'honneur d'être, messieurs, avec une entière considération votre très humble serviteur.*

Réponse du Conseil le même jour :

*« Le Conseil ayant examiné attentivement la proposition de Monsieur Grandin de l'Eprevier, a délibéré à l'unanimité qu'il n'y a pas lieu d'accepter la suppression de l'église de la commune de Martot auparavant que celle-ci ne soit propriétaire d'une autre église ; Le Conseil voulant prouver à Monsieur Grandin de l'Eprevier toute l'estime due au principal propriétaire et maire de ladite commune a aussi délibéré qu'il y aurait lieu d'échanger l'église de Martot enclavée dans la propriété de Monsieur Grandin de l'Eprevier, contre une autre église que celui-ci se chargerait d'édifier à ses frais sur le terrain ci-dessus désigné et d'après les plans et devis qu'il devra présenter ; ces plans et devis seront examinés par des architectes et une commission que le Conseil Municipal nommera à ce sujet . »*

**Le 20 août 1857**, un conseiller, M. Dautrême prend la parole pour exposer ce qu'il pense de ce changement d'église :

*« Messieurs, la demande qui est faite au Conseil municipal de changer l'église de Martot contre une nouvelle église construite par M. Grandin, Maire de la commune, fait naître tout de suite et naturellement les questions suivantes : Y a-t-il nécessité, utilité, avantage, pour la commune à faire ce changement ; il suffit de la moindre réflexion pour résoudre ces questions d'une manière négative ; en effet l'ancienne église a pu suffire jusque-là aux besoins de la population, elle est en parfait état et rien ne demande ce changement et encore moins sa suppression.*

*Il ne suffirait pas de dire non, il faut ajouter qu'il y aurait perte considérable car l'église nouvelle n'est point plus grande que l'ancienne ; sa grandeur atteint à peine celle de cette dernière ; puis elle est faite en majeure partie avec de mauvaises matières de sorte que sa solidité en sera douteuse.*

# UN PEU D'HISTOIRE

Si le Conseil municipal changeait son église sans utilité et sans besoin, comme on vient de le voir plus haut, il faudrait au moins qu'il fût amené à faire ce changement pour un motif d'intérêt ; par exemple une église plus grande et plus belle, plus grande et capable dans le présent comme dans l'avenir de satisfaire au besoin de la population, toutes choses qui manquent totalement dans l'espèce ; tels seraient les motifs qui pourraient déterminer le Conseil s'il ne s'agissait que d'un changement ; mais ici, il s'agit encore d'une autre chose : la commune possède sur la propriété de M. Grandin une servitude qui est d'une grande valeur pour elle et, sans vouloir entrer dans la question de la propriété du sol sur lequel est construite l'église et de celui nécessaire pour accéder à cette église, question que le Conseil se chargerait de résoudre en temps et lieu, la jouissance du sol appartient à perpétuité à la commune ; le Conseil ne saurait donc l'abandonner gratuitement, sans aucune compensation et le voudrait-il, lui gardien naturel des intérêts communaux que l'autorité supérieure s'y opposerait. Telles sont, messieurs les réflexions qui m'ont été suggérées par l'examen sérieux de la question qui vous est soumise et que je vous propose d'adopter dans l'intérêt de la commune. »

**Le 21 janvier 1861** un accord est trouvé pour céder l'ancienne église à M. Grandin et accepter la construction de la nouvelle, dont la construction, d'après le texte, est déjà commencée.

Le Conseil suit ces recommandations et « déclare à l'unanimité adopter les raisons qui sont exposées et repousser le changement de l'église de Martot contre une nouvelle église construite par M. Grandin »

*M. Grandin de l'Eprevier de son côté s'engage :*

- 1. A faire construire contre le chœur de l'église édifié par lui une sacristie qui ne pourra être moindre que l'ancienne sacristie attenante à l'ancienne Chapelle de Martot, & à laquelle on accèdera par un passage partant du Chœur de la Nouvelle Eglise*
- 2. M. Grandin de l'Eprevier abandonnera gratuitement à la Commune de Martot tout le terrain nécessaire pour donner au Cimetière actuel une contenance double de celle qu'il a, en le prolongeant vers l'Ouest et sur la même largeur, & en construisant à ses frais le mur de clôture.*
- 3. M. Grandin de l'Eprevier, pour le cas où la Commune obtiendrait un curé, met à sa disposition, la propriété qu'il possède dans la rue de Martot occupée en ce moment par le chœur*

« En conséquence, la dite commune cède à M. Grandin de l'Eprevier en toute propriété, l'ancienne chapelle de Martot ; elle lui abandonne également le droit de passage et de servitude dont pourrait être grevé le parc de Martot ou ses dépendances.

M. Grandin de l'Eprevier de son côté s'engage :

1. A faire construire contre le chœur de l'église édifié par lui une sacristie qui ne pourra être moins grande que l'ancienne sacristie attenante à l'ancienne chapelle de Martot et à laquelle on accèdera par un passage partant du chœur de la nouvelle église.
2. M. Grandin de l'éprevier abandonnera gratuitement à la commune de Martot tout le terrain nécessaire pour donner au cimetière actuel une contenance double de celle qu'il a en le prolongeant vers l'Ouest et sur la même largeur et en construisant à ses frais les murs de clôture.
3. M Grandin de l'Eprevier, pour le cas où la commune obtiendrait un curé, met à sa disposition la propriété qu'il possède dans la rue de Martot, occupée en ce moment par les sieurs

# UN PEU D'HISTOIRE

Fisset et Bailly, etc, pour tous le temps que le Curé & ses successeurs y résideront :

4<sup>e</sup> De son côté, la Commune de Martot reconnaît à M. Grandin de l'Eprevier, l'usage exclusif & à toujours, de la Chapelle vers le midi de la Nouvelle église qui a été construite

5<sup>e</sup> Il est entendu que M. Grandin de l'Eprevier fera poser à ses frais le Clocher qui manque à la Nouvelle Eglise, & réintégrer aussi à ses frais, dans le nouvel édifice tous les accessoires servant au culte qui sont maintenant dans l'ancienne Chapelle.

Fisset et Bailly et ce pour tout le temps que le curé et ses successeurs y résideront.

De son côté la commune de Martot reconnaît à M. Grandin de l'Eprevier l'usage exclusif et à toujours de la chapelle vers le midi de la nouvelle église qu'il a fait construire.

Il est entendu que M. Grandin de l'Eprevier fera poser à ses frais le clocher qui manque à la nouvelle église, et réintégrer aussi, à ses frais, dans le nouvel édifice, tous les accessoires servant au culte qui sont maintenant dans l'ancienne chapelle. »

La nouvelle église construite au début des années 1860



# NET . INFOS

Bien démarrer avec

## ALEXA ou GOOGLE HOME

Envie de vous lancer dans la « MAISON CONNECTÉE » ?

Comment vous équiper en toute sérénité :

Hier gadgets, les assistants personnels que sont Alexa d'Amazon et Google Home trouvent chaque jour, davantage leur sens avec une multitude d'appareils qui donnent à la « maison connectée » sa justification. Pour vous équiper, choisissez d'abord votre hub et son obédience avec, au choix, un appareil Echo d'Amazon ou un appareil Nest de chez Google.



À partir de là, il convient d'opter soit pour une enceinte intelligente, soit une enceinte intelligente avec écran, ces dernières pouvant faire office de petit téléviseur. Budget : de 29 à 249 euros.

Elles s'installent en quelques minutes à l'aide du WIFI. Une fois branché sur secteur, chaque appareil propose un guidage vocal étape par étape qui rend la manœuvre très simple.

À chaque assistant, il est possible d'associer d'innombrables appareils dont vous pourrez ainsi prendre le contrôle. Vérifier qu'ils soient compatibles.

# NET . INFOS

Pour les installer, le recours à une application est nécessaire. Il convient ensuite, selon les objets que vous souhaitez connecter, de télécharger une application de la marque de l'objet pour Alexa. Google Home détecte automatiquement l'appareil à connecter et vous propose ensuite de le configurer

Pour débiter, commencer votre première installation avec une prise électrique connectée qui vous permettra de piloter un luminaire à distance, ou par une ampoule connectée qui pourra de la même façon, être allumée ou éteinte à la voix. En allant plus loin, vous pourrez associer des produits et créer des scénarios. Alexa et Google Home permettent également , avec les téléviseurs compatibles d'effectuer des requêtes et des recherches de programmes. Et bien entendu, de profiter de services de streaming musicaux.



## Le frelon asiatique : une nécessité d'agir

### Comment agir ?

Si vous voyez un nid de frelons :

- N'intervenez pas seul et ne restez pas à proximité du nid
- Prenez contact avec la police rurale de l'Agglo Seine-Eure
- Transmettez-lui par mail photos et localisation du nid avec sa hauteur

**Prise en charge financière\* de la destruction du nid à 100 %**

→ 70% Agglo + 30%  
Département de l'Eure,  
sous réserve d'une prise  
de contact avec la police  
rurale avant toute inter-  
vention.

### Savoir reconnaître le frelon asiatique

Ce redoutable prédateur s'attaque à toutes sortes d'insectes, mais principa-



Frelon asiatique  
(taille réelle 3cm)



Frelon européen



Nid primaire du



Nid secondaire

### Contact

Service rivière et milieux naturels, Agglo Seine-Eure :  
02 32 50 89 52 • [police.rurale@seine-eure.com](mailto:police.rurale@seine-eure.com)

## COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Cette collecte est un service de confort permettant l'évacuation des petits déchets de jardin : tonte de pelouse, fleurs fanées, feuilles mortes, petits branchages (diamètre 3cm max). Les épluchures, marc de café et fruits et légumes pourris y sont aussi acceptés.

**LES DÉCHETS VÉGÉTAUX**  
Collecte de la semaine 11 à 48  
Collecte annulée le 1<sup>er</sup> mai, le 14 juillet et le 15 août  
(Bac à sortir la veille)

**À RECYCLER**

- Gazon
- Feuilles mortes
- Petits branchages (- de 3cm de diamètre)
- Fleurs fanées
- Epluchures de légumes / fruits
- Marc de café
- Fruits / légumes pourris

**LES INTERDITS**

- Ordures
- Pots
- Godets
- Cailloux
- Sacs
- Terre

**Attention !** Les sacs et fagots déposés à côté du bac ne seront pas collectés.

Des questions ?  
02.32.50.85.64

Hôtel d'Agglomération  
1, Place Iharel  
27400 Louviers  
propretsurbain@seine-eure.com

seine-eure agglomération

La collecte est limitée à un bac par foyer maximum, peu importe la taille du terrain. Les habitants, qui ont de gros volumes de déchets verts, doivent les apporter en déchèterie, munis de leur carte d'accès.

Les déchets végétaux doivent être déposés dans le bac en vrac, sans sac. Les fagots et sacs de déchets verts déposés à côté du bac ou tout deuxième bac ne seront pas ramassés.

Les bacs ne doivent pas non plus contenir de pots, sacs, bâches plastiques, de terre ou de cailloux, encore moins des ordures ménagères.

Les déchets végétaux doivent être présentés dans le bac prévu à cet effet et fourni par l'agglomération. Les déchets verts présentés dans tout autre contenant (bac ordures ménagères, bac de tri, etc...) seront refusés à la collecte.

Enfin, les bacs trop chargés et dont le poids risque de casser prématurément le bac lors de la collecte peuvent aussi être refusés.

**Les bacs doivent toujours être sortis la veille au soir du jour de ramassage.**

## SONDAGE SUR LA DESTINATION DES DÉCHETS DE CUISINE ET DE TABLE

Afin de recueillir l'avis de la population et leurs rapports aux biodéchets, nous avons créé un sondage en ligne anonyme.

Je vous invite à y répondre vous-même et à le diffuser auprès de vos habitants si vous le pouvez : <https://forms.office.com/r/1zWETHhAU0>

## BRANCHE & CINÉ :

### **Le festival de cinéma en plein air revient du 7 au 9 juillet 2022**

Organisé par l'office National des Forêts, le festival Branche & Ciné, dont la marraine est Juliette Binoche, est le premier festival de cinéma consacré à la forêt, en forêt. Les projections en plein air proposent une expérience de cinéma où perceptions et sensations se mêlent, odeurs et sons de la forêt rencontrent les émotions produites par les films projetés.

La 4ème édition de ce festival a lieu grâce au partenariat avec l'Agglo Seine– Eure et le Conseil Départemental de l'Eure

### **PROGRAMME**

Des projections gratuites en plein air, sur inscription, en forêt de Bord-Louviers du 7 au 9 juillet , avec une soirée spéciale « frissons en ouverture

**7 JUILLET à 22H** : La cabane dans les bois—Film américain fantastique/horreur de Drew Goddard. (Interdit aux moins de 12 ans)

**8 JUILLET à 22H** : Les frères Grimm - Film américain fantastique de Terry Gilliam.

Tout public

**9 JUILLET à 22H** : Le peuple loup - Film animation/conte celtique de Tomm Moore et Ross Stewart. Tout public

*La plateforme d'inscription sera en ligne sur **onf.fr** début juin*

SALON

# HABITAT

de l'**IMMOBILIER**  
& de l'**IMMOBILIER**

LOUVIERS



## Hub Expo & Congrès

— 26 Avenue Winston Churchill

GRATUIT

Samedi : 10h - 19h | Dimanche : 10h - 18h

maison-habitat.seine-eure.fr  
agglo-seine-eure.fr |

La maison de l'habitat

seine-eure agglo

SALON

# HABITAT

& de l'**IMMOBILIER**

1 salon | 7 pôles | une cinquantaine d'exposants

- ◆ **IMMOBILIER NEUF** : achat de terrains à bâtir, maisons individuelles, appartements
- ◆ **IMMOBILIER ANCIEN** : achat et location de tous types de biens
- ◆ **RÉNOVATION** : artisans tous corps de métier, bureaux d'étude, conseil
- ◆ **CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT** : notaires, banques, courtiers, architecte

NOUVEAUTÉS  
pour cette édition  
2022

- ◆ **ÉQUIPEMENT DE LA MAISON** : cuisine, salle de bain, chauffage, traitement de l'eau, solaire
- ◆ **AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR & DÉCORATION** : home staging, ameublement
- ◆ **AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR, JARDIN ET BIODIVERSITÉ** : terrasse, pergola, portail, potager, nichoirs

## Mini-conférences

### Samedi 30 avril

- 11h : Investir en Seine-Eure**  
Cabinet Mild
- 12h : Home staging : mieux vendre sa maison** - Nicolas Vayrac, CV Immobilier
- 14h : Construire sa Tiny House**  
Ma Tiny Normande
- 14h30 : Accueillir la biodiversité dans son jardin**  
Naturellement Reuilly
- 15h30 : Acheter à deux**  
Thomas Bricnet, Notaire
- 16h30 : Construire avec des matériaux biosourcés** - ARPE

### Dimanche 1<sup>er</sup> mai

- 11h : Atelier matériaux biosourcés**  
ARPE
- 12h : Financer son projet immobilier**  
Investiss'Eure
- 14h30 : Construire avec la RE 2020**  
Habitat Concept
- 15h30 : Habiter autrement : la colocation sénior / intergénérationnelle**  
Bégin'âge et Nous Tous

Accès libre aux conférences

## ENTRÉE ET PARKING GRATUITS

Espace jeux pour enfants et restauration sur place.

La maison de l'habitat | maison-habitat.seine-eure.fr  
02 32 63 63 00

seine-eure agglo



## Rappel de produits alimentaires industriels : comment ça marche ?

**Après les pizzas surgelées Buitoni et des chocolats Kinder, des fromages de la marque Graindorge font l'objet d'une procédure de rappel. Comment ces campagnes fonctionnent-elles concrètement ?**

Les rappels de produits alimentaires s'enchaînent. Après les pizzas surgelées Buitoni et certains chocolats Kinder, deux types de fromages au lait cru (brie et coulommiers) issus d'une fromagerie de la marque Graindorge font l'objet d'une campagne de rappel. À chaque fois, ces opérations ont été lancées pour des soupçons de contamination par des bactéries. Mais comment fonctionne concrètement le rappel des produits ?



### Quand décide-t-on d'une procédure de rappel ?

La procédure de rappel est décidée lorsqu'un produit présente un risque pour la santé du consommateur. Il s'agit alors de retirer les produits des placards et réfrigérateurs des consommateurs et de toute la chaîne de distribution. Cette procédure est donc le niveau d'alerte supérieur par rapport à la procédure de retrait. Les procédures de retraits sont initiées dans le cadre de préjudices jugés moins importants pour le consommateur : cela va par exemple concerner des produits qui ont un défaut d'étiquetage. Ils vont être retirés des rayons, mais il n'y aura pas recherche des produits déjà vendus.

### Qui commande le rappel ?

La décision de rappel est prise par le responsable de la mise sur le marché du produit. C'est une obligation pour le fabricant et le distributeur en cas de risque identifié sur un produit. Si c'est une grande marque comme Nestlé (propriétaire notamment de la marque Buitoni, mise en cause dernièrement), Ferrero (à qui appartient Kinder) ou Danone, elle va déclencher la procédure de rappel. Si c'est un produit distributeur, c'est ce dernier qui initie le rappel. En tout état de cause, le fabricant a une obligation générale de sécurité liée aux produits qu'il commercialise. Mais dès que l'information parvient au distributeur, il se retrouve lui aussi obligé de gérer le rappel. Si ces acteurs ne mettent pas en place ce processus, ils s'exposent à des pénalités financières.

### Comment s'organise le rappel ?

Le fabricant et le distributeur doivent donc s'assurer de la mise en œuvre de la procédure de rappel. Ils vont vérifier que les produits ne sont plus présents dans les rayons. Ils doivent aussi informer le public du défaut constaté sur le produit. Les acteurs doivent prouver qu'ils ont fait tout leur possible pour apporter l'information au public.



Il est par exemple obligatoire de mettre des affichettes dans les rayons des supermarchés pour expliquer le problème. Et, depuis le mois d'avril 2021, les fabricants et distributeurs doivent renseigner les produits concernés sur le site Rappel Conso. Sur celui-ci sont consignées toutes les informations relatives aux rappels, et il est possible de les personnaliser en fonction de ses préférences d'achat.



Les fabricants et distributeurs peuvent par ailleurs faire preuve de diligence en diffusant par exemple des annonces sur leurs sites internet ou via des communiqués de presse. Dans des cas très graves, les distributeurs ont pu adresser un mail à leurs fichiers clients : cela avait été le cas en 2017, lorsqu'il avait été constaté que des siphons de bouteilles de crèmes chantilly explosaient. Les alertes les plus importantes sont relayées sur le site de la DGCCRF (direction générale de la consommation).

L'organisme veille à ce que ces obligations s'appliquent aussi pour les fabricants étrangers et les produits importés. Les importateurs sont ainsi soumis aux mêmes contrôles que les fabricants et les distributeurs. Un réseau d'alerte rapide existe aussi au niveau européen pour que toutes les autorités de contrôles nationales fassent circuler l'information en cas de défaillance importante sur un produit.

## Que devient le produit ?

Dans la plupart des cas, le consommateur va se faire rembourser en magasin. Mais la forme du retour n'est pas fixée, l'idée étant évidemment que le produit ne soit pas consommé. Si la politique des enseignes peut varier à ce sujet, généralement pour des produits de consommation longue durée comme le surgelé, il est possible de retourner le produit sans preuve d'achat. Au consommateur tout de même de s'assurer que le produit est référencé dans l'enseigne en question.



Le produit récupéré par le distributeur ou le fabricant, sa fin de vie est décidée par ce dernier. Une chose est sûre : il ne sera pas mis à la poubelle avec les autres produits. Si les produits défectueux finiront selon toute vraisemblance dans un incinérateur, l'industriel peut être tenté de les rapatrier. Il peut en effet avoir besoin de récupérer les produits pour une histoire d'assurance, lorsqu'il doit fournir des preuves de destruction.



INTERDIT  
AUX  
PARENTS

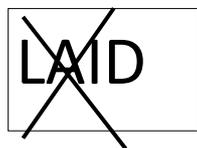
# LES JEUX

A toi de colorier ce joli dessin de printemps



Rébus : vive le printemps !

j'M



7 C z'



## Devinettes

## SOLUTIONS DES JEUX PAGE 39

### au printemps

Monsieur et Madame Lesfleurs ont deux filles, comment s'appellent-elles ? 

### j'en aperçois un !

Qu'est-ce qu'un hamster dans l'espace ?



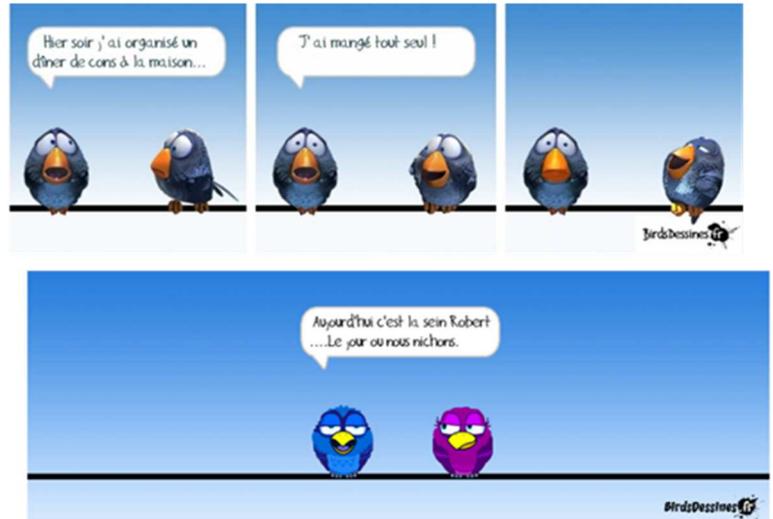
... Et vous trouvez ça drôle ?

N'ouvre la bouche que si tu es certain que ce que tu vas dire est plus beau que le silence.



*Qui veut faire quelque chose trouve toujours un moyen...*

*Qui ne veut rien faire trouve une excuse !!*



Ne pas confondre la **PATAGONIE** avec une **NOUILLE MOURANTE !**

**L'HYPERBOLE** n'est pas un énorme **COUP DE CHANCE !**

### MOTS CROISES M. CAILLOU

#### Horizontalement :

- 1- pas toujours catholique...
- 2- parler affaires
- 3- vachement hollandaise
- 4- on connaît Henri / escorte
- 5- comme les rates des rieurs
- 6- dresser
- 7- ne s'applique pas au lourdaud
- 8- village du sud / nom de dieux

#### Verticalement :

- A- indigne de confiance
- B- seconderez
- C- été efficace / digne de confiance
- D- appui dans le bâtiment
- E- sera attentif
- F- cultures bleues
- G- bébé de toto / pour la droite
- H- des siècles et des siècles / assimilées

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

SOLUTIONS Page 39



**résultat**  
**N° 82**  
**JEU - CONCOURS**

**JEU CONCOURS**

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses a désigné

**Chloé LEGER et Luc BELLIERE**

comme gagnants du dernier jeu concours.

Une récompense leur sera remise. **Bravo à eux !**

**Rappel de l'énigme**

De bon ou de beau, parfois, il peut être qualifié. Si c'est trop lourd, il peut aider. S'il possède une certaine beauté, bien à lui, on peut vous y envoyer afin de ne plus revenir.

**Qui suis-je ?**

Réponse : *le diable*

\*\*\*\*\*



**Nouvelle énigme**

**A vos crayons !**

**Énoncé** : Ecrivez tous les nombres de 100 à 400.

Combien de fois avez-vous écrit le chiffre 2 ?

✂.....

Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°82 » dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 15 juin 2022.**

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Réponse : .....

.....

# C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

## Mijoté de cuisses de canard confites en croûte de parmesan

Pour 4 personnes

4 cuisses de canard confites.

3 Tomates pelées, 12 tomates confites, 1 oignon, 8 pruneaux, 1 œuf + 1 jaune, 40 g de beurre mou, 125 g de farine + 15 g, 100 g de parmesan rapé, 15 g de poudre d'amandes, 2 c à s de graines de pavot, sel, poivre.

1)- Mélangez la farine avec la poudre d'amande, le parmesan et les graines de pavot. Ajoutez le beurre en malaxant afin d'obtenir un mélange sableux, incorporez l'œuf battu, pétrissez et formez une boule. Filmez-la et réfrigérez-la 1 h.

2)- Pelez et hachez l'oignon. Coupez en dés les pruneaux et les tomates confites. Faites chauffer les cuisses de canard dans une poêle jusqu'à ce que la graisse fonde. Retirez-les et effilochez la chair. A la place faites fondre l'oignon dans la graisse chaude. Ajoutez le canard effiloché, les tomates confites, les tomates pelées, les pruneaux et 2 c à s d'eau. Portez à ébullition 5 min en mélangeant. Salez et poivrez puis répartissez dans 4 cassolettes.

3)- Etalez la pâte sur le plan de travail fariné. Découpez des disques au diamètre de vos cassolettes. Déposez-les sur la garniture, dorez au jaune d'œuf puis faites cuire 20 min au four préchauffé à 180 °C.

Dégustez



## Solution mots croisés

solutions des jeux:

**rébus** : j'm – beau – cou – sept – c – z' – on :  
j'aime beaucoup cette saison

**devinettes** :

Elsa et Rose, parce qu'elles arrosent les fleurs.

Un amsteroïde !

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	I	S	A	B	E	L	L	E
2	N	E	G	O	C	I	E	R
3	F	R	I	S	O	N	N	E
4	I	V		S	U	I	T	
5	D	I	L	A	T	E	E	S
6	E	R	I	G	E	R		U
7	L	E	G	E	R	E	T	E
8	E	Z	E		A	S	E	S

# QUELQUES BONS MOTS

- *Réfléchir c'est difficile, c'est pourquoi la plupart des gens jugent.*

**Carl JUNG**

- Quand mes amis me manquent, je fais comme pour les échalotes, je les fais revenir au vin blanc

- Mes enfants rigolent parce qu'ils pensent que je suis folle. *Mais moi je rigole parce qu'ils ne savent pas que c'est héréditaire.*

- La bière ne contient pas beaucoup de vitamines.... C'est pourquoi il faut en boire beaucoup !!! (dicton belge)

- Lutter contre la calvitie, c'est peigne perdu .....

- Passé 60 ans quand on se réveille sans avoir mal quelque part, c'est qu'on est mort

**Bernard BLIER**

- Je me suis rendu compte que j'avais pris de l'âge le jour où j'ai constaté que je passais plus de temps à bavarder avec le pharmacien qu'avec les patrons de bistrot

**Michel AUDIARD**

- La seule raison pour laquelle je suis rond, c'est parce qu'un petit corps ne pouvait pas contenir une telle personnalité

**Bernard BLIER**

- La capacité de parler plusieurs langues est un atout: *celle de fermer sa gueule est inestimable.*

**Jean GABIN**

- Il vaut mieux viser la perfection et la manquer, que viser la médiocrité et l'atteindre.

**Francis BLANCHE**

- J'ai trouvé la fève dans la galette en la croquant ; du coup demain je vais chez le dentiste chercher ma couronne !!!

# PUB - INFOS

**MARTOT**  
**DIRECT PRODUCTEUR**  
**DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS**  
**24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7**  
**10 RUE DE LA MAIRIE**  
**20M APRES LE DOS D'ANE**  
**Tél : 06.98.37.48.05**



VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE  
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU  
A GAUCHE



**LE MERCANTI CAMION PIZZA**

De savoureuses pizzas  
sur la place de l'église,  
le mercredi de 18h à 21h  
tel : 06 07 64 23 64



**AU GRE  
DES  
SAISONS**

Nicolas et Guillaume LABIFFE  
vous proposent leurs légumes  
des quatre saisons.

Notre magasin se situe :  
9, rue du Barrage  
27340 MARTOT  
Tél : 06.13.54.47.29

Le magasin est ouvert les :  
Lundi de 15h00 à 19h00  
Vendredi de 15h00 à 19h00  
Samedi de 9h30 à 13h00  
Et à partir de septembre 2017  
Le mercredi de 15h00 à 19h00

Suivez nous sur notre compte  
facebook  
Augredessaisons



**SARL G.E.F.P.**

25 Residence St Aignan 27340 MARTOT  
06 25 51 75 55  
02 35 81 22 70  
Mail : sarlgefp@free.fr  
SIRET : 500 019 203 00016

Mail : [sarlgefp@free.fr](mailto:sarlgefp@free.fr) SIRET : 500 019 203 0016



Jacky Dutel  
Taxi N°1  
Commune de rattachement  
Criquebeuf sur Seine  
TEL : 06.62.51.61.47  
02.35.78.19.33  
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports  
Etudie TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

## RMS votre service depuis plus de 20 ans :

Notre société forte de son expérience depuis 1999, vous présente ses multiples services en matière de **propreté, maintenance et rénovation immobilière, entretien d'habitation de tous les types**. Une équipe de professionnels intervenant régulièrement chez nos clients est à votre disposition.

Devis gratuit et renseignements au 02.35.79.89.89

# PUB - INFOS



## CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE

Récoltant - Manipulant

10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44



RÉSEAU  
EXPERTIMO

Réseau national de professionnels  
de l'immobilier

Mandataire immobilier

Fabrice Couteau

☎ : 06 63 24 46 37

✉ : fabrice.couteau27@gmail.com



Confiez-moi vos projets : Achat / Vente

## SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations

Ambiance assurée, avec 18 ans

**WWW.DJ-VINCE.ORG**

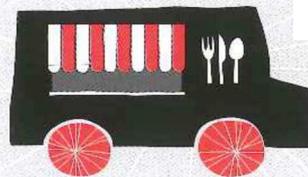
**TEL : 06 22 22 66 21**

## Au Petit Creux

Frites Fraîches maison

**Portier**

Friterie ambulante traditionnel



1 RUE DE L'EURE 27340 MARTOT

**06/79/21/33/82**

portierph@Wanadoo.fr

Siren 81525831400013

*Olivia Coiffure*

salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03

701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

Amandine Pichon

Sophrologue certifiée

**06.58.12.37.79**

www.apsophrologie.sitew.fr  
27340 Criquebeuf s/ Seine

## AVENIR TAXI

Martial Leheu Artisan taxi

**06.41.90.05.92**

Rouen et agglomération

Aéroports - Gares - Transports toutes distances 24h/24h 7j/7j

# LE TRIMESTRE EN PHOTOS

## REPRISE DU LOTO DE L'AMICALE



# LE TRIMESTRE EN PHOTOS





# MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 83 AVRIL 2022

## Numéros d'urgence

**Appel d'urgence européen : 112**

**Gendarmerie : 17** (renseignements : 02.35.23.00.17)

**Pompiers : 18** (renseignements : 02.35.23.19.98)

**Samu : 15**

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0969395634

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

## Numéros utiles

Air France : 3654

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Pôle-emploi : 3949 Site : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

SNCF: 3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Interventions guêpes frelons : 06 72 42 17 00

## Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

**Communauté d'agglomération « Seine-Eure »** consulter le site : [www.agglo-seine-eure.fr](http://www.agglo-seine-eure.fr)

Secrétariat général : 02.32.50.85.50

Service d'aide à domicile : 02.76.46.02.00

Service Jeunesse : 02.76.46.03.44

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.32.13.23.10

**Mairie de Martot : 02.35.81.58.59** Fax : 02.35.87.93.82

**Email :** [martot.mairie@wanadoo.fr](mailto:martot.mairie@wanadoo.fr) **Site :** [www.martot.fr](http://www.martot.fr)

École de Martot : 02.35.87.10.70

Ecole de Criquebeuf sur Seine : 02.35.87.82.70

## Permanences et horaires d'ouvertures

**Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30, mardi de 16h à 19h et jeudi de 15h à 18h .**

**Vendredi 14h30– 15h30 ou sur rendez-vous**

**Déchetterie de Caudebec les Elbeuf :** lundi au samedi de 10h00 à 18h00

Dimanche de 9h30 à 12h30

**Agence Postale de Criquebeuf :** du lundi au jeudi de 13h45 à 16h

vendredi et samedi de 10h à 11h30

## Infos utiles

**Tarifs de location de la salle des fêtes : 350 €**